



RÉSEAU AMAP ÎLE DE FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



SOMMAIRE

ÉDITO	4
VIE ET FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF	5
L'ÉQUIPE SALARIÉE	6
<hr/>	
I. UN RÉSEAU QUI SÈME	7
1. ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX GROUPES AMAP	8
2. ACCOMPAGNER LES FUTURES PAYSAN·NES EN AMAP	9
3. FAIRE CONNAÎTRE LES AMAP ET LE RÉSEAU AMAP IDF	11
<hr/>	
II. UN RÉSEAU QUI POUSSE	12
1. AGIR SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN	13
2. SENSIBILISER LES DÉCIDEURS POLITIQUES - ACTIONS DE PLAIDOYER	15
<hr/>	
III. UN RÉSEAU QUI S'ENRACINE	20
1 CONSOLIDER LA COMMUNICATION EN INTERNE	21
2. CRÉER DU LIEN AU SEIN DU RÉSEAU	22
3. ACCOMPAGNER LES GROUPES AMAP	24
4. ACCOMPAGNER LES PAYSAN·NES INSTALLÉ·ES	26
5. ACCOMPAGNER LES PARTENARIATS EN COURS : AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES ET PARTAGE ENTRE PAIRS	29
<hr/>	

Un Réseau qui mûrit, un Réseau qui sourit

| Cette année, le Réseau a senti la possibilité de tout changer, la possibilité de peser, de s'affirmer, de croire en ses missions, de les porter, avec courage et avec fierté.

| Que ce soit auprès des pouvoirs publics ou auprès du grand public, le Réseau se fait connaître et se fait respecter.

| Le Réseau **s'est impliqué** en participant aux ateliers organisés par la Mairie de Paris pour construire son Plan Alimentation Durable, puis à ceux des États Généraux de l'Alimentation avec une belle mobilisation à la clé devant le ministère le 10 octobre, à l'appel d'une plateforme rassemblant une cinquantaine d'associations.

| Le Réseau **a organisé** une grande fête à Toussacq à la fin de l'été, qui a rassemblé amapien-ne-s et paysan-ne-s dans un lieu symbolique des actions du pôle Abiosol, puis un voyage d'étude qui a permis à une belle vingtaine de paysan-ne-s de découvrir au Pays Basque la possibilité de construire une chambre d'agriculture alternative et citoyenne.

| Le Réseau **a initié** la construction du Point Accueil Paysan Île-de-France, qui a permis aux quatre structures du pôle Abiosol d'embaucher une salariée pour assurer le primo-accueil des porteurs de projets franciliens, et œuvrer à mieux les aiguiller pour qu'ils reçoivent chacun-e un parcours de formation approprié.

| Le Réseau **a entamé** un grand chantier de réflexion et d'action autour de la restauration collective, qui se concrétise cette année par le montage d'un projet pilote en Seine-et-Marne pour tester et documenter toutes les possibilités d'association entre les paysan-ne-s, les collectivités, les établissements scolaires, les parents d'élèves et les enfants. Une première également, ce chantier est financé par l'ADEME et deux fondations, résultats des travaux du groupe « Recherche de financement ».

| L'année 2017 se termine en beauté avec un hommage appuyé aux AMAP dans « le Libé des solutions » (numéro spécial du journal « Libération » des 23-25 Décembre 2017).

| Les AMAP sont désormais reconnues comme un outil essentiel de sensibilisation, de conversion, de changement de fond, à la fois dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, mais aussi plus largement, comme instrument d'éducation populaire.

| C'est sur cette voie que nous envisageons les années à venir, et en rédigeant notre nouveau rapport d'orientations, on se prend à rêver : de modifier radicalement le modèle agricole, de renouveler les instances de représentation du monde agricole en associant paysan-ne-s et mangeur-se-s, de lutter contre la grandissante artificialisation des sols, et de relocaliser l'alimentation.

| L'heure est à l'ambition et à la fédération de toutes les énergies, de toutes les volontés.

| On attend impatiemment le printemps et toutes ses promesses : le Réseau s'associe en effet cette année à la grande fête organisée par le pôle Inpact (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale), parce que ça va être grand, ça va être beau et qu'on y croit !

| Alors réservez votre 19 mai, et continuez de tout changer !

VIE ET FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Denis Broise, chargé de gestion administrative et financière

| L'Assemblée générale s'est réunie le 4 mars 2017. 16 administrateurs et administratrices (8 pour le collège amapien et 8 pour le collège paysan) ont été élu·e·s ou réélu·e·s dans leurs fonctions.

| Afin de travailler sur les objectifs votés en Assemblée générale, les membres du Collectif choisissent en début d'année les sujets sur lesquels ils aimeraient s'impliquer plus particulièrement, afin de créer des binômes avec les salarié·e·s.

| Le Collectif a continué en 2017 à se réunir une fois par mois, avec deux rencontres d'une journée sur une ferme pour approfondir certains sujets. Son fonctionnement reste basé sur une démarche participative et collective sans hiérarchie des responsabilités, favorisant l'échange et la prise des décisions par consentement.

| Au sein du Collectif, 5 membres (deux co-président·e·s, un·e trésorier·e + suppléant·e, deux co-secrétaires et un·e référent·e salarié·e + suppléant·e) se réunissent chaque mois par téléphone pour constituer le Comité de Gestion ; il prépare les réunions du Collectif et traite les questions de gestion courante (achat de matériel, validation de décisions demandant accord rapide, etc.)

| En 2017, l'association a poursuivi les réflexions en groupes de travail afin de faciliter l'implication de bénévoles non administrateur·trice·s : groupe de travail Financements, Gouvernance, Ethique, Mobilisation, RestoCo, Adhérents-Relais, etc.

| L'année a été synonyme de réflexion sur les orientations 2018-2020. Pour ce faire, de nombreuses InterAMAP se sont réunies pour multiplier les idées et la priorisation des activités à valider lors de la prochaine Assemblée Générale.

Equipe salariée du Réseau AMAP IdF 2017 - ©R-AMAP IdF



L'ÉQUIPE SALARIÉE

Denis Broise, chargé de gestion, et Jean-Louis Colas, membre du collectif

I Au service de l'association, l'équipe salariée garantit la mise en œuvre concrète des actions du Réseau AMAP IDF, votées par l'Assemblée générale. Elle se compose de 4 personnes au 31 décembre 2017.

LES ÉVOLUTIONS EN 2017 :

I Johan Tyszler a remplacé Benoit Sébaut en mars sur le poste de chargé de mobilisation citoyenne. Les missions de Johan sont notamment orientées vers le plaidoyer régional et national, la mise en place de campagnes de mobilisation et la formation des citoyen·ne·s du réseau pour accéder aux instances de gouvernance agricoles et alimentaires.

I Benoit est lui retourné dans ses terres normandes natales afin de s'adonner à la construction d'un nouveau toit.

I Isabelle Vallette d'Osia, qui était en poste depuis 2012 sur l'éthique dans les AMAP avec notamment la mise en place de la démarche d'amélioration continue des pratiques et l'animation de la Charte, a quitté le réseau début novembre pour se dédier à de nouveaux projets personnels.

I Le Réseau a reçu deux merveilleuses stagiaires en 2017. Léa Bernard nous a rejoints au printemps pour une période de 6 mois pendant laquelle elle a effectué un état des lieux global du Réseau IDF (paysan·ne·s, amapien·ne·s, InterAMAP, etc.) et une mise à jour de la base de données. Margaux Vessié a quant à elle réalisé un travail de recherche dédié aux paysannes en AMAP en novembre et décembre.

LES CONSTANTES EN 2017 :

I Anne Lebec, en poste depuis 2013, a poursuivi l'accompagnement des porteurs de projet et des paysan·ne·s installé·e·s, avec notamment une offre de formations, un renforcement des temps d'échange entre paysan·ne·s, etc.

I Mathilde Szalecki, en poste depuis 2016, a continué ses missions de développement et de suivi des partenariats AMAP (création de nouveaux groupes, mise en relation avec les paysan·ne·s...) ainsi que l'animation du Réseau et s'est attelée à la refonte des outils de communication.

I Denis Broise, en poste depuis 2016, s'est occupé de la gestion administrative et financière ainsi que du pilotage d'un nouvel axe de réflexion autour de la recherche de financements.

I La forte implication des salarié·e·s dans l'organisation et l'animation est la force principale du Réseau. Peu de chantiers seraient menés à leur terme si les salarié·e·s ne faisaient pas preuve de la très grande disponibilité qui est la leur. En effet, le ou la salarié·e associatif·ive est dans une posture particulière, puisque son employeur est une personne morale : l'association. Ses interlocuteurs principaux sont les membres du Collectif, dont la disponibilité, bien que très importante en 2017, est variable.

I L'équipe salariée est organisée également de manière horizontale, participative et collective. Ce fonctionnement, parfois complexe mais toujours riche, nécessite des ajustements permanents.

LES FAITS MARQUANTS EN 2017 :

- Embauche de Johan Tyszler à plein temps sur la mobilisation citoyenne
- Prestation externe d'Hélène Béchet 2 jours par semaine sur la restauration collective
- Départs de Benoit Sebaut et d'Isabelle Vallette d'Osia
- Accueil de deux stagiaires, Lea (6 mois) et Margaux (2 mois)

I. UN RÉSEAU QUI SÈME



1. ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX GROUPES AMAP

Mathilde Szalecki, chargée de mission, et Anouck Barcat, administratrice

A. L'ORGANISATION DE SOIRÉES « CRÉATEURS D'AMAP », 1^{RE} PHASE D'ACCUEIL DESTINÉE À TOUT·E CITOYEN·E QUI S'INTÉRESSE DE PRÈS OU DE LOIN À LA CRÉATION D'UNE AMAP

Toujours aussi demandées, les 4 soirées « Créateur·trice·s d'AMAP » organisées en 2017 par le Réseau ont accueilli 50 citoyen·ne·s intéressé·e·s par la création d'une AMAP.

Au cours de ces réunions de 3 heures, l'objectif est de créer un socle commun de définitions et de valeurs, afin que chaque futur·e créateur·trice d'AMAP puisse lancer son projet en ayant en main les fondamentaux de la Charte et les engagements des différentes parties prenantes à la démarche. Mathilde était accompagnée lors de ces soirées alternativement par Aurélia Opoix et Sophie Duplay, paysannes en AMAP, qui enrichissent les échanges par leur expérience.

En 2017, le travail amorcé en 2016 sur la création d'une boîte à outils « créateur·trice·s d'AMAP », devant permettre de faciliter le lancement de création d'AMAP, a été poursuivi. Il devrait voir le jour début 2018 avec, au menu, une dizaine de fiches outils : démarches administratives, répartition des rôles, recherche des partenaires, élaboration des contrats...

B. UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET ADAPTÉ À CHAQUE PARCOURS DE CRÉATION D'AMAP

Une fois la porte d'entrée « Soirées Créateur·trice·s » franchie, les groupes de citoyen·ne·s souhaitant concrétiser leur projet peuvent bénéficier de l'accompagnement individualisé du Réseau AMAP IdF : échanges mails et téléphoniques réguliers, participation à des réunions constitutives de groupes, aux premières Assemblées Générales, conseils et transmission de documents supports.

Le bilan annuel de création d'AMAP montre cette année encore une dynamique citoyenne forte en Île-de-France, puisque plus d'une quinzaine de nouvelles AMAP ont été recensées sur l'année 2017. La grande majorité d'entre elles a été accompagnée par le Réseau et / ou a participé aux soirées

« Créateur·trice·s d'AMAP ».

Il à noter la création de la 1^{re} AMAP du 9^e arrondissement de Paris, Les Cagettes de La Fayette, mais aussi A MA Porte, à Mennecy (Essonne), groupe créé pour accompagner Victor Bello, maraîcher tout juste installé sur la ferme Terre de Liens de Milly la Forêt. Plusieurs groupes se sont également créés autour de l'accompagnement de « couvé·e·s^[1] » : les Biaux Arpajonnais (Arpajon, Essonne) autour d'Alexandra Krawczyk ou encore AMAPLANETE (Le Mesnil Saint Denis / Saint Forget, Yvelines) autour de Morgane Converset.

C. LA MISE EN RELATION ENTRE GROUPE AMAP ET PAYSAN·NE.

Le Réseau AMAP Île-de-France centralise un grand nombre de demandes, de la part des groupes comme des paysan·ne·s, en recherche de nouveaux partenariats. Une mise en relation qui n'est pas toujours aisée à faire, car trouver le dénominateur commun entre les un·e·s et les autres n'est pas toujours facile : situation géographique, période de l'année, jours de distribution, ...

En 2016, le Réseau avait cherché à clarifier son rôle, il a poursuivi ces réflexions en 2017 : quels outils mettre en place pour la mise en relation, quel investissement en temps, et pour quelles cibles ? L'équipe salariée se concentre aujourd'hui sur la mise en relation entre les groupes et principalement les maraîcher·e·s et les porteur·se·s de projet en agriculture accompagné·e·s par le Pôle ABIOSOL. Les demandes de paysan·ne·s situé·e·s loin de l'Île-de-France ne font pas l'objet d'une mise en relation (trop nombreuses, ne répondant pas forcément à la Charte).

EN CHIFFRES :

- » 4 soirées « Créateur·trices d'AMAP »
- » 50 participant.es au total
- » 16 nouveaux groupes AMAP

[1] Les couvé·e·s, ou entrepreneur·se·s à l'essai, sont des futur·e·s agriculteur·rice·s en test d'activité via la couveuse Les Champs des Possibles

2. ACCOMPAGNER LES FUTUR·E·S PAYSAN·NE·S EN AMAP

Anne Lebec, chargée de mission, et Eric Châtelet, Laurent Marbot et Alice Fumagalli, membres du Collectif

I Dans le cadre du Pôle Abiosol^[2], le Réseau AMAP IdF participe à l'accompagnement de porteurs de projet d'installation en agriculture biologique en Île-de-France.

A. UN NOMBRE CROISSANT DE PORTEUR·SE·S DE PROJET

I Les porteur·euse·s de projet qui souhaitent s'installer en agriculture sont chaque année de plus en plus nombreux·ses : en 2017, il·elle·s étaient 133 à solliciter un accompagnement du Pôle Abiosol.

EN CHIFFRE :

- › 133 nouveaux·elles porteur·euse·s de projet accueilli·e·s par le Pôle Abiosol
- › 352 porteur·euse·s de projet accompagné·e·s dont 79 par le Réseau AMAP IdF
- › 11 réunions d'accueil organisées par ABIOSOL dont 4 par le Réseau AMAP IdF
- › 15 installations en agriculture biologique dont 2 reprises de fermes et 13 nouvelles fermes soit environ 100 hectares

QUI SONT-ILS/ELLES ?

- › Non issu·e·s du monde agricole pour 80 %
- › Majoritairement en reconversion professionnelle
- › Demandeur·euse·s d'emploi pour 35 %
- › 38 ans d'âge moyen
- › Des femmes pour 48 %
- › Des femmes pour 48 %

I Ces porteur·se·s de projet passent par plusieurs grandes étapes d'installation : réunion d'accueil mensuelle, signature d'une convention d'accompagnement, inscription sur la liste de diffusion ABIOSOL, puis un accompagnement individualisé

avec un·e accompagnateur·rice référent·e, l'accès à des formations, des visites de ferme.

I Grande nouveauté 2017 : afin de répondre à la demande grandissante d'accompagnement et de permettre à chacune des 4 structures de se concentrer sur ses spécificités – accompagnement au développement d'un partenariat AMAP par exemple pour le Réseau des AMAP – les 4 structures du pôle ABIOSOL ont créé un groupement d'employeur, PAPI (Primo-Accueil Paysan Île-de-France) afin de recruter une personne pour gérer toute la partie « primo-accueil », c'est-à-dire l'organisation des réunions d'accueil, l'accompagnement individuel et une partie des formations. Lucie Humbaire, chargée de mission primo-accueil, nous a donc rejoint·e·s depuis novembre 2017.

B. FORMATIONS ET CAFÉS INSTALLATIONS : LIEUX POUR SE FORMER, ÉCHANGER ET SE CRÉER UN RÉSEAU SUR LE TERRITOIRE

I Parmi l'offre de formations proposées par le Pôle Abiosol, le Réseau AMAP IdF a organisé 3 formations « phares » et 3 « cafés installation » pour les porteur·se·s de projet en 2017 :

● Formation “De l'idée au projet” → 10 jours / 16 participant·e·s

I Cette formation permet de construire et définir les contours d'un projet d'installation en se posant les bonnes questions : quelles sont mes motivations à entreprendre ce projet ? Est-ce mon projet de vie ? Y vais-je seul·e ou à plusieurs ? Pourquoi je me lance et comment ? Avec qui ? Où est-ce que je veux m'installer ? Ai-je réfléchi à mes circuits de distribution ?

I L'objectif est de mûrir son idée de départ et de la transformer en projet réalisable !

● Formation Devenir paysan en AMAP → 3 jours / 9 participant·e·s

I Organisée sur 3 jours, cette formation est proposée à tous ceux qui souhaitent s'installer en AMAP. Au programme : fondamentaux AMAP, étapes de

[2] Regroupement d'acteurs pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteur·rice·s en Île-de-France : Terre de Liens IdF, Groupement des Agriculteurs Bio IdF, Les Champs des Possibles, Réseau AMAP IdF

création d'un partenariat AMAP, calcul d'une part de récolte et liens avec ses amapien-ne-s. L'objectif ? Être prêt-e le jour où le partenariat AMAP est créé !



Des futurs paysans en visite de ferme pendant la formation "Devenir paysan-ne en AMAP" - ©AMAP IdF

● Cycle de formation « Être Maraîcher-e en AMAP » → 3 jours / 14 participant-e-s

Être maraîcher-e en AMAP ne s'improvise pas et demande des compétences techniques spécifiques afin de pouvoir produire chaque semaine des paniers diversifiés sur toute l'année, à un coût, économique et humain, le plus juste possible. Depuis plusieurs années des formations ont été mises en place par les Champs des Possibles et le Réseau des AMAP. En 2017 une réorganisation de ces différentes formations a permis de créer un cycle complet permettant de traiter les différentes spécificités techniques du métier de maraîcher-e en AMAP. Ce cycle a eu pour objectif de donner aux futur-e-s paysan-ne-s des bases techniques permettant d'être plus rapidement opérationnel-le-s et autonomes, et se compose de :

- › Une formation Itinéraires techniques (14 participant-e-s)
- › Un module « Faire ses plants » (15 participant-e-s)
- › Un module « Outils attelés » (organisé par les Champs des Possibles)

Le cycle comprend aussi la formation « Réaliser son planning de semis en AMAP », organisée en novembre 2016.

Outre les enseignements tirés des formations, celles-ci permettent aux candidat-e-s à l'installation de se **créer un véritable réseau** : découverte de nouvelles fermes, échange avec des paysan-ne-s installé-e-s et rencontre des acteurs locaux du monde agricole.



Promotion 2017 du Cycle "Être maraîcher-e en AMAP" lors de la formation "Produire ses plants" - ©AMAP IdF

● Cafés-installation

En dehors du format « Formation », les Cafés installation permettent de se concentrer sur un aspect spécifique, le temps d'une soirée, donnant souvent une place importante à des paysan-ne-s installé-e-s venu-e-s témoigner et échanger sur la thématique.

- › En 2017, le Réseau AMAP IdF a organisé 3 Cafés installation :
- › « La place des femmes en agriculture » (22 participantes et 3 intervenantes)
- › « Les démarches administratives, un vrai casse-tête » (15 participant-e-s et 2 intervenant-e-s)
- › « A la recherche d'un équilibre vie pro – vie perso » (11 participant-e-s et 4 intervenant-e-s)

C. VERS DES INSTALLATIONS EN COLLECTIF EN ÎLE-DE-FRANCE

Le Réseau AMAP IdF a choisi d'être moteur dans l'installation de fermes collectives. Il avait proposé en 2016 une formation « **Travailler à plusieurs** » (11 participant-e-s). En 2017, le Réseau a emmené 14 participant-e-s (9 porteur-se-s de projet et 5 paysan-ne-s installé-e-s) en visite à la ferme de Belêtre, en Indre-et-Loire. L'objet de la journée: « S'installer en agriculture dans un cadre collectif et coopératif ».

À quoi faut-il faire attention pour travailler ensemble ? Sur quoi doivent porter les points d'accord ? Sur quoi nos différences peuvent-elles porter ? Comment faire de nos différences une ressource pour l'association ? Comment en parler ? Autant de questions auxquelles cette formation a permis de répondre.

La formation a rencontré un grand succès : afin de permettre à tou-te-s de participer, une deuxième visite a été programmée début janvier 2018.

3. FAIRE CONNAÎTRE LES AMAP ET LE RÉSEAU AMAP IDF

Mathilde Szalecki, chargée de mission, et Sodeh Hamzelouyan, administratrice

A. ASSURER UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DU RÉSEAU AMAP IDF

Sur le plan de la communication, 2017 a clairement été marqué par la refonte d'un grand nombre d'outils de communication, à commencer par ceux permettant de mieux faire connaître le réseau auprès des amapien-ne-s, du grand public ou des institutions.

- un calendrier perpétuel en début d'année, commandé par de nombreuses AMAP pour leurs adhérent-e-s,
- plusieurs nouveaux dépliants ont été conçus pour répondre à des objectifs différents
- une nouvelle plaquette permettant de présenter clairement nos missions et notre organisation.

En parallèle, le Réseau a poursuivi sa présence sur les réseaux sociaux : Instagram, Twitter, et sur la page Facebook, créée pour la COP 21 en 2015, qui a encore vu son nombre d'abonné-e-s augmenter de plus de 50 %, passant de 1700 abonné-e-s à 2600 fin 2017.

Un travail a également été entamé sur le site internet, afin de « nettoyer », mettre à jour, réorganiser les rubriques et rendre l'ensemble plus intuitif et accessible.

Enfin, la commission « Communication externe », composée de 3 administratrices et coordonnée par Mathilde, s'est réunie par téléphone une vingtaine de fois en 2017 pour passer en revue plus de 130 sollicitations, de journalistes, d'étudiant-e-s, de partenaires et demande de participation à des débats, conférences, interviews, plateaux télé.

B. MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES AMAP AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Forte de quelques 300 groupes AMAP, la région Île-de-France bénéficie d'un fort ancrage local qui permet de représenter le mouvement des AMAP à de nombreuses reprises lors d'événements départementaux ou communaux. Les groupes ont alors à leur disposition les outils de communication proposés par le Réseau.

Le travail entamé en 2015 sur ces outils à destination du grand public a été poursuivi en 2017 pour donner naissance à une carte postale « L'AMAP, plus qu'un panier », un dépliant « Qu'est-ce qu'une AMAP », et un Kakémono pour les stands. Ces trois documents s'ajoutent à la plaquette institutionnelle, aux badges, au calendrier, et se verront bientôt complétés de la Bande-Dessinée "AMAPIEN-NE-S, pourquoi pas moi ?".

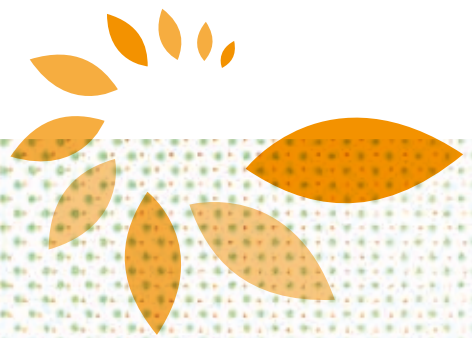
Le projet de BD est un projet inter-régional, initié par les Réseaux Auvergne-Rhône-Alpes et IDF. Il a pris corps entre mai 2017 et janvier 2018, permettant à la fois de créer un outil ludique grand public, et de faire vivre un chantier inter-régional, auquel ont participé activement 6 réseaux d'AMAP et le MIRAMAP. La campagne de financement participatif qui a été lancée pour financer le dessinateur, Jean Leveugle, et l'impression de la BD en 10000 exemplaires a permis de récolter près de 12000€.

Enfin, parce que la force du Réseau réside, encore une fois, dans ses membres, une nouvelle formation a vu le jour en 2017 ayant pour objectif de former des bénévoles pour représenter le mouvement lors d'événements locaux, stands, salons. Deux sessions de formation « Devenir ambassadeur-riche du mouvement des AMAP » ont donc été proposées aux groupes AMAP en 2017.

En chiffres :

- +50 % de nouveaux abonné-e-s sur la page Facebook
- 130 sollicitations de journalistes, étudiant-e-s ou autres structures traitées par le Réseau
- 5 outils de communication créés : calendrier, plaquette, dépliant, carte postale, BD
- 1 nouvelle formation « Ambassadeur-riche du mouvement des AMAP »

II. UN RÉSEAU QUI POUSSE



1. AGIR SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Johan Tyszler, chargé de mission, Maud Granger Remy, administratrice

A. LE RÔLE MAJEUR DES CITOYEN·NE·S DANS L'INSTALLATION DE NOUVEAUX ET NOUVELLES PAYSAN·NE·S

● Le rôle majeur des citoyen·ne·s dans l'installation de nouveaux et nouvelles paysan·ne·s

-)] Le Réseau AMAP IdF a reconduit son cycle de formations « Agir sur mon territoire » en partenariat avec Terre de Liens IdF à destination des amapien·ne·s et des paysan·ne·s. L'objectif ? Renforcer l'implication des citoyen·ne sur leur territoire en faveur de l'installation paysanne et plus largement de l'agriculture paysanne.
-)] Plusieurs formations ont ainsi vu le jour en 2017 :
-)] Les collectivités, et leurs actions sur le foncier agricole : rôles et outils : 1 jour
-)] Préserver la qualité de l'eau en agissant sur le foncier agricole : 1 jour
-)] * Agir sur les décideur·euse·s : théorie et pratique du plaidoyer : 2 jours
-)] * S'impliquer dans les instances de concertation agricoles et alimentaires : 1 jour
-)] ** Comprendre le parcours à l'installation des nouveaux et nouvelles paysan·ne·s : 1 jour

*Formations montées et animées par le Réseau AMAP IdF

**Formations montées et animées par le Réseau AMAP IdF et Terre de Liens

l L'offre de formation globale a par ailleurs été élargie à travers un partenariat avec Terre de Liens IdF et les Amis de la Confédération Paysanne. En parallèle du module « Agir sur mon territoire », les adhérents des trois réseaux ont pu participer au parcours « Appréhender le monde agricole », lequel a proposé 8 formations sur les enjeux du foncier agricole, de la PAC ou encore de l'eau.

EN CHIFFRES :

-)] 4 jours de formations « Agir sur mon territoire » à destination des bénévoles
-)] 55 participant·e·s à ces formations

FOCUS FORMATION "S'IMPLIQUER DANS LES INSTANCES DE CONCERTATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE"

Première en son genre, cette formation découle naturellement des revendications portées par le Réseau quant à la participation accrue des citoyen·ne·s dans la prise de décision et dans l'élaboration des politiques publiques sur l'agriculture et l'alimentation. Afin de construire une démocratie agricole et alimentaire où l'Agriculture citoyenne aurait voix au chapitre, le premier besoin identifié a été celui de la formation des amapien·ne·s et paysan·ne·s pour, d'une part, mieux comprendre le rôle des différentes instances et, d'autre part, être en mesure de représenter l'Agriculture citoyenne dans lesdites instances.

Découpée en trois temps, cette journée de formation a eu pour ambition de faire découvrir le paysage des instances de gouvernance agricole et alimentaire, de l'échelon national au très local : seriez-vous capables de connaître la composition et les missions de la chambre d'agriculture, du CGAAER ou encore de la SAFER ? Un focus a ensuite été proposé sur les CDPENAF (Commissions départementales pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) avec le témoignage de Julie Ozenne, représentante du mouvement au sein de la CDPENAF de l'Essonne. Enfin, le dernier temps a été dédié à l'argumentation, pour, in fine, être capable de siéger en instance au nom du mouvement des AMAP et de l'Agriculture Citoyenne.

Cette formation sera reconduite en 2018 et amenée à s'améliorer pour répondre aux besoins des amapien·ne·s et paysan·ne·s !

B. AMPLIFIER LES « LUTTES LOCALES »

l Depuis 2016, le Réseau AMAP IdF a fait le choix de prêter main forte aux luttes franciliennes contre les projets d'aménagement conduisant à l'artificialisation des terres agricoles. En tant qu'acteur régional du développement agricole et rural, le Réseau continue à s'investir dans la protection du foncier agricole et contre la mise en œuvre de mégaprojets de bétonisation ou grands projets inutiles.

l Premier jalon de ce travail : l'information. Nombreux sont les francilien·ne·s qui n'ont pas connaissance du contexte en matière d'aménagement du territoire. La région est encore aujourd'hui à dominante agricole puisque 48% des terres sont

dédiées à l'agriculture. Or la pression foncière n'a cessé de s'accroître via l'émergence d'un ensemble de projets d'aménagements décuplant ainsi l'emprise du béton sur les terres fertiles.

Il s'agit par exemple du combat contre le mégaprojet « Europacity » dans le Triangle de Gonesse (95) dans lequel s'est engagé le Réseau.

Deuxième jalon : construire un engagement pérenne des amapien·ne·s et des paysan·ne·s. C'est chose faite puisque des membres du Réseau participent aux réunions mensuelles « Convergences/Collectif pour le Triangle de Gonesse^[3] » et ont co-organisé les différentes journées d'action et d'information contre Europacity. A retenir tout particulièrement les deux journées de mobilisations du 21 mai et 8 octobre qui ont eu lieu respective-

ment sur le Triangle de Gonesse – le Réseau y a organisé un bal paysan – et sur la Place de la République à Paris.

Enfin le Réseau est devenu partie prenante du projet agricole alternatif CARMA^[4] en lien avec d'autres organisations à l'instar de Terre de Liens IdF. Il s'agit d'élaborer un travail complémentaire avec la lutte : la construction d'alternatives. Concrètement le Réseau a participé à plusieurs réunions de travail sur CARMA et continuera d'apporter son expertise sur les questions agronomiques, notamment, pour qu'un tel projet puisse voir le jour.

[3] Le **Collectif Pour le triangle de Gonesse** (CPTG) s'est constitué en mars 2011 en réaction à l'annonce du projet de centre commercial et de loisirs « EuropaCity », sacrifiant 80 hectares de terres agricoles fertiles du Triangle de Gonesse. Il regroupe aujourd'hui une quinzaine d'associations dont le Réseau AMAP IdF

[4] **CARMA** : Coopération pour une Ambiance Rurale et Métropolitaine Agricole. Plus d'infos sur cette page : <https://nonaeuropacity.com/informer/projet-alternatif-groupe-ment-carma-gonesse>



Grand rassemblement festif du 21 mai 2017 pour un autre avenir pour le triangle de Gonesse - ©AMAP IdF

2. SENSIBILISER LES DÉCIDEURS POLITIQUES – ACTIONS DE PLAIDOYER

Johan Tyszler, chargé de mission, Sodeh Hamzehlouyan, membre du Collectif

Le Réseau a décidé de renforcer ses actions de plaidoyer en 2017 notamment en lien avec le Miramap sur des chantiers d'envergure nationale voire supranationale. En effet, l'année 2017 a été marquée par de nombreux rendez-vous politiques incontournables sur les enjeux agricoles et alimentaires : élections présidentielles et législatives, États généraux de l'alimentation, début des négociations sur la réforme de la PAC post-2020...

Fait marquant : la mise en œuvre d'une nouvelle campagne interrégionale « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons », laquelle a permis d'affermir les revendications du mouvement pour une démocratie agricole et alimentaire.

Sur le territoire francilien, une attention particulière a été portée par le Réseau sur l'animation du Plan Bio État-Région et sur le maintien des subventions régionales pour le Réseau AMAP IDF et ses partenaires du pôle Abiosol.

A. PLAIDOYER ET MOBILISATION AU NIVEAU INTERRÉGIONAL

● Les Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation

Le Réseau a endossé un rôle de représentation du Miramap à l'occasion de divers événements à portée nationale. A l'initiative de la Confédération Paysanne, nous avons participé activement aux « Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation » le 19 janvier 2017. A l'issue d'un travail inter-associatif et syndical, un ensemble de doléances – 2 principales et 11 thématiques – a été présenté pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires^[5]. Le Réseau a notamment été moteur pour la rédaction des doléances « pour transformer l'expression démocratique sur l'agriculture et l'alimentation ».

La construction d'une véritable démocratie agricole et alimentaire a en effet constitué le fer de lance du Mouvement des AMAP. Les élections présidentielles et législatives ont d'ailleurs été l'occa-

sion d'élaborer un ensemble de propositions concrètes.

● Les campagnes durant la période électorale 2017

Le Réseau a porté les revendications du Mouvement interrégional à travers plusieurs campagnes ou événements ponctuels de mobilisation avec des (nouveaux) partenaires du monde associatif et agricole. Il s'est agi de la campagne « #Moi Président #TransitionAgriculture » portée conjointement avec Agir pour l'Environnement, la FNAB, l'UNAF, Filière Paysanne, CIWF France et Terre de Liens qui a permis l'élaboration de 10 mesures pour mettre en œuvre la transition agricole et alimentaire, et inciter les candidat.e.s à la présidentielle à s'engager vers davantage d'agriculture bio et citoyenne^[6]. Plusieurs réunions de travail et une conférence de presse mi-mars ont notamment été organisées à cet effet.

Parallèlement, le Réseau a choisi de mobiliser ses paysan.ne.s et amapien.ne.s à travers la campagne interrégionale « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons » portée par le Miramap et l'ensemble des réseaux régionaux. Fort de sa première expérience en 2016 avec la campagne « Tous dans le même panier ! », le Réseau a souhaité renouveler l'expérience en 2017 en se saisissant des opportunités politiques, à savoir les élections présidentielle et législatives. Un groupe de travail interrégional a été constitué dès l'année 2016 pour construire la stratégie ainsi que le contenu de la campagne.

La boîte à outils initialement conçue en 2016 a été finalisée et complétée pendant le premier semestre 2017 pour favoriser l'appropriation de la campagne par les AMAP. Différentes fiches thématiques ont été rédigées : les instances de gouvernance agricole, prendre RDV avec ses élu.e.s locaux, organiser des événements locaux.

En Île-de-France, une dizaine d'événements locaux a été organisée par les amapien.ne.s et paysan.ne.s : débat contradictoire avec les candidats à la députation, bal paysan, fêtes de l'agriculture, stands, etc.

[5] Lire le compte-rendu et les doléances sur ce lien : https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots_cles/documents/Actes_Assises_agriculture_et_alimentation.pdf

[6] Retrouvez l'ensemble des mesures par ici : <https://www.agirpourenvironnement.org/campagne/arguments/les-dix-mesures-pour-une-transitionagricole>



Visuel « campagne2017 »

Plusieurs candidat.e-s à la présidentielle ou leur équipe de campagne ont répondu à nos sollicitations voire signé notre manifeste de campagne (En Marche, La France Insoumise et le PS).

EN CHIFFRES :

- › 6 Réunions du GT mobilisation
- › Une dizaine d'évènements locaux
- › Contacts directs avec trois équipes de campagne des candidat.e-s à la présidentielle
- › Deux Rendez-vous avec le PS et la France insoumise

Point d'orgue de cette mobilisation en période électorale, la soirée de clôture de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP). Organisée par l'association Générations Futures, le Miramap et le Réseau IdF se sont à cette occasion plongés dans les programmes agricoles des cinq principaux candidat.e-s à la présidentielle. Résultat : le Réseau a produit 5 vidéos de décryptage humoristiques et un article de fond – sans la touche d'humour^[7] ! Ce chantier a nécessité plusieurs réunions de préparation, l'organisation de la soirée de clôture le 30 mars à l'espace Jean Dame dans le 2^e arrondissement de Paris ainsi que des réunions de travail avec le monteur pour les vidéos.

● États Généraux de l'Alimentation

2017 ne s'arrête pas aux élections. L'agenda politique a également été marqué par la tenue des États généraux de l'alimentation (EGA). Un travail conséquent a été apporté par le Réseau, mandaté par le Miramap, pour suivre les réunions d'atelier de la première phase des EGA, entre août et octobre. Concrètement 4 de nos administrateurs.rices ont participé à 8 réunions d'une demi-journée au Minis-

tère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces débats étaient préalablement préparés en groupe de travail Miramap animé par le Réseau IdF. Malgré des résultats encore aujourd'hui incertains, ces EGA auront toutefois permis au Réseau de rencontrer un large éventail d'organisations associatives (environnementales, associations de consommateur.rice.s, ONG de solidarité internationale et associations du monde agricole alternatif) et syndicales et de travailler en étroite collaboration avec elles afin de mettre en place des actions communes. Un document de plaidoyer rassemblant 63 mesures législatives concrètes à mettre en œuvre pour enclencher une transition agricole et alimentaire a notamment été co-rédigé par les organisations de la plateforme dont le Réseau IdF pour le Miramap^[8]. Résultats : deux notes ont été co-rédigées avec la Confédération Paysanne, la FNAB et GreenPeace, notamment pour les travaux des ateliers 5 et 6. Ici encore, le Réseau a voulu être moteur sur les questions de gouvernance agricole et alimentaire.

Que retenir des EGA ? A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'impact de nos organisations, à travers le plaidoyer de la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire, est relativement incertain. Une loi post-EGA est en cours de construction mais rien n'indique que le gouvernement sera suffisamment attentif à nos revendications^[9].

À noter également que le Réseau AMAP IdF s'est voulu moteur lorsqu'il s'est agi de mettre en place des actions de mobilisation citoyenne. Le plaidoyer

[8] Lire : http://amap-idf.org/tats_generaux_de_l'alimentation_123-actu_143.php

[9] Avec les éléments que le Réseau a en janvier 2018, la loi revoit quelques articles du code du commerce et du code rural mais les seuils et les objectifs (par exemple du % de bio ou local dans les cantines) seront déterminés par ordonnances et décrets ensuite. Elle n'initie en tous cas pas une transition claire du modèle agricole français. Le gouvernement ne croit pas à la coercition et compte sur un engagement des acteurs : interprofessions et coopératives et sur les plans de filières qu'ils ont rédigé durant la 2^e phase des EGA.

[7] Voir : http://amap-idf.org/president_2017_programme_agriculture_alimenta_123-actu_112.php



Rassemblement devant le Conseil régional le 10 octobre 2017 - ©TakenByTom

passé également par l'établissement d'un rapport de force, par des mobilisations de rue. Le Réseau AMAP IdF a poussé en ce sens pour organiser un rassemblement le 10 octobre afin de hausser le ton à l'occasion de l'intermède d'entre-deux chantiers et avant le discours d'E. Macron. Plus de 200 personnes étaient présentes, et des dizaines d'organisations ont appelé à se mobiliser ce jour-là pour accroître la pression sur le Ministère de l'Agriculture^[10]. Le Réseau a ainsi su jouer un rôle fédérateur parmi les organisations de la société civile.

En chiffres :

- › 6 réunions de la plateforme pour une transition agricole et alimentaire
- › 8 réunions du groupe de travail EGA Miramap
- › 1 document de plaidoyer: « 63 propositions pour une transition agricole et alimentaire »
- › 8 réunions de travail au ministère de l'agriculture
- › 2 contributions écrites pour les ateliers 5 et 6 de la phase 1 des EGA
- › 200 personnes mobilisées devant le ministère de l'agriculture
- › 3 rendez-vous politiques dont un avec le Ministre de l'Agriculture Stéphane Travert

[10] Lire : http://amap-idf.org/etats_generaux_alimentat_retour_mobilisat_10_123-actu_144.php

FOCUS

« Des légumes, pas du bitume »,
 « Des paysans, pas des négociants »,
 « EGA : États généraux de l'agro-industrie ! »,
 « EGA : où sont les citoyen.ne.s ? » étaient les messages scandés lors de la mobilisation organisée le 10 octobre par le Réseau AMAP en lien avec les organisations de la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire...

● Une nouvelle PAC

Autre chantier interrégional: la relance de la Plateforme pour une autre PAC aux côtés des mêmes acteurs que la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire. En effet, les négociations pour la prochaine réforme de la PAC ont été lancées à l'échelle de l'Union européenne. Les acteurs de la société civile souhaitent donc peser dans ces négociations pour transformer en profondeur cette politique européenne qui demeure structurante pour l'ensemble des politiques agricoles et alimentaires nationales et régionales.

C'est donc un rendez-vous majeur pour les organisations et les mouvements tel que le Miramap et les réseaux régionaux comme le nôtre. Le Réseau IdF a été mandaté à 3 reprises pour se rendre aux réunions de relance de la Plateforme pour une autre

PAAC (Politique Agricole et Alimentaire Commune). Le Miramap a décidé de s'investir plus largement au sein du collège « consommateur·trice·s-citoyen·ne·s » et de mobiliser davantage les citoyen·ne·s dans les années à venir sur ces enjeux cruciaux. A cet égard, le Réseau AMAP IDF anime un groupe de travail créé en fin d'année 2017 autour de la PAC et d'un futur positionnement du Mouvement des AMAP sur la PAC, en lien avec Urgenci. L'axe « PAC » sera ainsi un élément central des actions de plaidoyer à venir pour la période 2018-2020 !

De manière générale, cette année 2017 a été marquée par de nombreuses alliances parfois nouvelles ou renouvelées afin de peser dans les débats à l'échelle interrégionale voire supranationale. Ces liens ont aussi bien été tissés avec des associations et ONG environnementales, de solidarité internationale ou de consommateurs^[11], que des acteurs associatifs et syndicaux du monde agricole à l'instar de la Confédération Paysanne (nationale et en IDF), la FNAB, l'UNAF et les acteurs du pôle InPACT^[12] dont le Miramap est membre. Enfin, le gouvernement a annoncé un plan bio au premier semestre 2018, le Réseau avec le Miramap, sera vigilant !

B. PLAIDOYER ET MOBILISATION AU NIVEAU RÉGIONAL

I Suite aux mobilisations en 2016, le Réseau a su maintenir sa place au sein de l'animation du Plan Bio pour l'exercice 2017. Toutefois, malgré un budget global pour l'agriculture biologique en hausse de 35% (1,55M€) par rapport à l'année précédente, les dotations publiques régionales allouées aux structures du pôle Abiosol (Réseau AMAP IdF, Terre de Liens IdF, Champs des Possibles, GAB IdF) ont de nouveau été amputées voire totalement supprimées dans le cas de Terre de Liens IdF. Le Réseau a lui enregistré une baisse de ses subventions de près de 18% entre 2016 et 2017.

I De manière générale, l'exécutif régional est de moins en moins enclin à financer l'agriculture biologique et solidaire et notamment l'accompagnement humain qui constitue le cœur de métier de notre association et de ses partenaires du pôle

[11] Parmi ces organisations associatives on notera Agir pour l'Environnement, Action Aid, Attac France, Amis de la Terre, le RAC, GreenPeace, CCFD, Oxfam, Plateforme pour le commerce équitable, Bio Consom'acteurs.

[12] Les membres du pôle InPACT sont : FADEAR, Réseau CIVAM, InterAFOCG, Terre de liens, Atelier Paysan, Nature et Progrès, MRJC, MIRAMAP, Solidarité paysans, Accueil Paysan.

Abiosol. Le Conseil régional a cette année confirmé le passage progressif vers un financement des projets et de l'investissement. Ce nouveau paradigme se traduit par la baisse substantielle des subventions pour le « fonctionnement », c'est-à-dire un désengagement de l'exécutif vis-à-vis des activités usuelles des associations à l'instar de l'accompagnement humain à l'installation agricole ou encore pour la création de nouvelles AMAP.

I L'année 2018 s'annonce brumeuse. Cela fait maintenant près d'un an que le Réseau est dans l'attente d'une nouvelle stratégie agricole ou « Pacte régional agricole ». Ce dernier devait faire l'objet d'un travail en concertation avec les acteurs franciliens concernés dont le Réseau AMAP IdF, mais les groupes de travail créés à cet effet ne se sont presque jamais réunis. Or les dernières nouvelles du Conseil régional semblent indiquer que Valérie Pécresse rendra sa copie début 2018. Le flou est donc total pour l'année à venir et le Réseau restera bien sûr vigilant.

I Malgré cet environnement politique incertain, le Réseau a souhaité participer aux débats sur le futur Pacte agricole régional de manière proactive. Une contribution a été rédigée avec un ensemble de propositions sur l'installation, les femmes paysannes, la formation. Des liens forts ont par ailleurs été maintenus avec la quasi-totalité des groupes politiques de la région, de la majorité comme de l'opposition.

I L'exécutif régional semble avoir entendu la demande très forte des citoyen·ne·s pour une alimentation plus saine et locale. Or même si les dotations pour l'agriculture biologique sont annoncées en hausse pour 2018, rien n'indique que les acteurs de l'agriculture paysanne bio et solidaire en bénéficieront. Le monopole de l'installation et de la transmission sera-t-il confié à la chambre régionale ? Réponse très prochainement au premier semestre 2018. Seule certitude : la mobilisation du mouvement des AMAP et de ses partenaires se poursuit et saura s'intensifier lors des moments clés comme celui-ci.

● Participer aux instances de gouvernance agricoles locales

I Depuis 2016 le Réseau AMAP IdF porte la voix de l'agriculture citoyenne dans différents espaces et instances de gouvernance agricoles et alimentaires. C'est la concrétisation des revendications du Réseau en matière de démocratie agricole et alimentaire ! Parallèlement au travail de plaidoyer pour l'ouverture des instances de concertation aux

citoyen·ne·s (voir ci-dessus) le Réseau siège d'ores et déjà au sein de différentes instances.

Il s'agit des Commissions Départementales pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) des Yvelines et de l'Essonne. Deux amapiens, Nicolas Tinet pour le 78 et Julie Ozenne pour le 91, représentent le mouvement lors des réunions mensuelles des CDPENAF de leur département. Le cas des Yvelines est donc la grande nouveauté de cette année. Un groupe de travail, en lien avec des bénévoles de Terre de Liens IdF, s'est par ailleurs constitué autour de Nicolas afin de l'épauler dans son travail. Cette présence renforcée dans les CDPENAF de la région a en outre fait émerger de nouveaux questionnements sur la nécessité de former les adhérents du Réseau aux enjeux de la planification du territoire. 3 réunions dont une réunion-formation dans les Yvelines à Versailles ont été organisées cette année avec le concours de Nicolas Tinet et de Julie Ozenne pour initier ce chantier. Une nouvelle idée a dès lors germé : mettre en place une formation en ligne sur les enjeux de la planification et de l'aménagement du territoire en 2018.

En effet, la consommation des espaces agricoles est largement tributaire des documents d'urbanisme qui sont élaborés et réformés régulièrement au niveau des communes et intercommunalités, des départements et des régions. Or c'est en amont, et lors des concertations citoyennes que nous devons être davantage présents. Le Réseau souhaite ainsi outiller amapien·ne·s et paysan·ne·s à la théorie de la planification et à comprendre ce qu'il se cache derrière des sigles et acronymes tels que les PLU, SCOT ou SDRIF, et être en mesure de passer à l'action aux moments opportuns et pouvoir agir sur son territoire en faveur de la préservation des espaces agricoles et du développement agricole et rural.

Autre bonne nouvelle : l'accession depuis décembre 2017 au Comité Régional Installation Transmission (CRIT) auquel le Réseau a participé pour la première fois le 4 décembre. Cette instance est importante car c'est ici qu'est débattue la stratégie régionale en matière d'installation et transmission agricoles ainsi que les labellisations pour les PAI (Points Accueil-Installation) et les conseillers PPP (Plan de professionnalisation personnalisé).

Par ailleurs, Le Réseau est toujours membre du Comité de programmation du programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) du plateau de Saclay, une initiative de l'Union Européenne destinée à soutenir

des projets pilotes en zones rurales. Ce programme de financement créé en 1991 est aujourd'hui intégré dans le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), volet dédié au développement rural de la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne.

Pour le plateau de Saclay, Terre et Cité est la structure porteuse du Groupe d'Action Locale du Plateau de Saclay. 1,239 millions d'euros de cofinancements européens ont été attribués pour la programmation 2014-2020. En 2017, le Réseau AMAP IDF a notamment accompagné un projet d'installation en maraîchage et arboriculture bio en AMAP dans la commune de Magny-les-Hameaux (78) qui s'est vue attribuer une subvention via le programme LEADER.

2018 sera l'opportunité de renforcer notre présence dans les instances de gouvernance. Pour ce faire le Réseau continuera à former ses adhérents aux enjeux agricoles et alimentaires et à les outiller pour être en mesure de représenter l'agriculture citoyenne en IDF.

EN CHIFFRES :

- › 2 groupes CDPENAF dans le 91 et le 78
- › 11 réunions en CDPENAF 91 et 6 pour le 78
- › 69 Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) étudiés dans les deux départements
- › 3 réunions du Comité de programmation Leader
- › 1 projet financé : Magny les Hameaux
- › 1 réunion en CRIT

III. UN RÉSEAU QUI S'ENRACINE



RENFORCER L'ADHÉSION AU RÉSEAU

Un travail, non inscrit en tant que tel dans les orientations 2016-2017, a été mené ces deux dernières années pour améliorer les campagnes d'adhésion et aller à la rencontre des groupes et paysan·ne·s en AMAP non adhérents au mouvement des AMAP. Les efforts ont été concentrés principalement sur les groupes en AMAP dans un premier temps, et ont été déclinés en plusieurs actions :

- › Mieux communiquer sur nos actions, à travers notamment la réalisation d'une infographie pour présenter les missions et actions du Réseau en une page
- › Consolider la base de données, pour s'assurer de données de contact à jour (cf. ci-dessous)

- › Contacter l'ensemble des groupes non adhérents individuellement, leur proposer des échanges téléphoniques ou des rencontres un soir de livraison
- › Encourager l'adhésion des paysan·ne·s en AMAP via les groupes AMAP, à travers un argumentaire envoyé aux groupes à destination de leurs partenaires.

Ces efforts ont porté leurs fruits, puisque nous sommes passés de 184 groupes adhérents en 2015 à 234 en 2017, et de 65 000 € d'adhésion à 91 000 €. Ce travail sera poursuivi en 2018 et accentué à destination des paysan·ne·s en AMAP.

1. CONSOLIDER LA COMMUNICATION EN INTERNE

Mathilde Szalecki, chargée de mission, et Maud Granger Remy, membre du Collectifa. Une base de données fiable et complète à consolider

A. UNE BASE DE DONNÉES FIABLE ET COMPLÈTE À CONSOLIDER

Depuis la refonte du site internet en 2012, le Réseau AMAP IdF dispose d'une base de données solide, alimentée par les groupes (à travers leurs espaces personnels) et les paysan·ne·s (à travers les informations transmises lors de l'adhésion). 4 ans après, un travail de modernisation de cette base de données, garante d'une diffusion efficace des informations, était nécessaire. Un chantier a donc été lancé fin 2016 et finalisé mi-2017.

Le Réseau en chiffres :

- › 313 groupes en AMAP (dont 234 adhérents)
- › + 350 % de groupes en 10 ans
- › 37 700 francilien·ne·s potentiel·le·s bénéficiant du modèle AMAP
- › 57 amapien·ne·s par groupe en moyenne
- › 238 fermes en AMAP
- › 78.4 % des fermes en IdF ou départements limitrophes
- › 3.2 partenariats par ferme en moyenne

- › 36 % des partenariats sont en maraîchage
- › 91 % des maraîcher·e·s sont en agriculture biologique (labellisés AB ou en conversion, Demeter, ou Nature&Progrès).

B. UNE COMMUNICATION INTERNE, POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE L'ÉCHELON RÉGIONAL DU RÉSEAU ET SES MEMBRES AMAPIENS ET PAYSAN·NE·S

En 2017, 10 lettres d'information mensuelles ont été éditées. Le Réseau AMAP IdF a souhaité préciser sa ligne éditoriale ; le Comité éditorial a donc réaffirmé la vocation principalement interne de la lettre. La publication mensuelle s'est organisée autour de portraits d'amapien·ne·s, de paysan·ne·s ou futur·e·s paysan·ne·s, de focus sur les chantiers ou missions en cours, mais aussi d'articles ayant vocation à maintenir une veille sur les événements extérieurs (lutttes territoriales en Île-de-France...). L'agenda a permis de relayer les événements organisés par le Réseau ou ses partenaires : dates de formations, mobilisations régionales, ou autres.

ZOOM: Le chantier d'amélioration de la base de données

Le chantier a permis :

-)] Pour les administrateur·trice·s de la base de données (i.e. les salarié·e·s et quelques membres du Collectif), d'avoir une interface plus maniable afin de rendre plus rapide la saisie de nouveaux groupes et nouvelles fermes, et de permettre une meilleure valorisation et utilisation des données comprises dans la base (recherches multicritères...)
-)] Pour les groupes en AMAP, d'avoir une plus grande marge de manœuvre sur la modification de leurs informations (pré-inscription d'un nouveau groupe directement sur la liste, modification des partenariats...)
-)] Pour les paysan·ne·s, d'avoir accès, au même titre que les groupes, à leurs informations et au bulletin d'adhésion, auparavant envoyé par courrier uniquement.
-)] Pour les visiteur·se·s du site, de faire une recherche multicritères des groupes AMAP et bénéficier d'un meilleur accès aux résultats de la carte interactive

Un gros travail de mise à jour de la base de données a ensuite été engagé, afin de la faire correspondre à la nouvelle nomenclature et être en capacité de produire des données fiables sur le mouvement des AMAP en Île-de-France.

Ce travail a permis à Léa, stagiaire pendant 6 mois auprès de l'équipe du Réseau, de réaliser un état des lieux du mouvement francilien mettant en exergue des chiffres clés sur les groupes, les paysan.ne.s et les partenariats.

2. CRÉER DU LIEN AU SEIN DU RÉSEAU

Mathilde Szalecki, chargée de mission, et Maud Granger Remy, membre du Collectif mails du Réseau à l'ensemble des groupes en AMAP, remontée au Réseau des événements ou informations venant des groupes, etc.

A. DES ADHÉRENT·E·S RELAIS POUR FAIRE DU LIEN

Depuis 2013, chaque AMAP est invitée à communiquer au Réseau régional les adresses mails d'une à deux personnes relais, appelées adhérent·e·s-relais, dont l'objectif est de faire le lien entre les différents échelons : diffusion des

Suite au constat que certain·ne·s adhérent·e·s relais connaissaient mal ou peu ce rôle, un groupe de travail avait été lancé en 2015 et avait amorcé une réflexion sur la création d'un Kit à destination des adhérent·e·s relais. Le kit a vu le jour en 2017 ; grâce au travail de Léa, accompagné du groupe de travail, 4 fiches ont été créées : Adhérent·e-relais, qui

Adhérent.e-relais : qui es-tu ?

Qui suis-je ?
Je suis un·e amapien·ne, qui fait le lien entre l'échelon régional du mouvement des AMAP (le Réseau AMAP IdF) et mon groupe

Mes motivations
J'ai envie de communiquer et de m'impliquer auprès des amapien·ne·s de mon AMAP

Mes objectifs ?
interlocuteur privilégié
transmission



Visite historique de la Ferme de Toussacq à l'occasion de la Fête des AMAP 2017 - ©AMAP IdF

es-tu ? ; Ce qu'il faut savoir sur le Réseau ; la Boîte à outils de l'adhérent-e-relais ; De l'AMAP au Réseau, pourquoi, comment ? Les fiches sont disponibles sur le site internet, et seront bientôt envoyées automatiquement à tout adhérent-e-relais nouvellement inscrit-e sur la base de données.

B. DES INTERAMAP POUR UNE ANIMATION PLUS FORTE DANS LES TERRITOIRES

Le Réseau est convaincu de l'intérêt des InterAMAP, instances de rencontre territorialisées pour les groupes en AMAP et les paysan-ne-s en AMAP. En effet, le partage d'expériences et l'échange de pratiques sont au cœur des InterAMAP ; si elles sont sources d'échanges riches, elles permettent aussi la résolution collective de problématiques de groupes ou de fermes.

Face à un manque de dynamisme dans la plupart des InterAMAP, le Réseau a confié en 2017 à Léa la réalisation d'un état des lieux des InterAMAP. Nous avons également facilité l'inscription sur la

liste de diffusion d'une InterAMAP en l'ajoutant à l'espace personnel de chaque groupe et chaque ferme. Une fiche "Découvrir l'InterAMAP" a également été réalisée, disponible sur le site internet.

Enfin, ce chantier InterAMAP s'est clôturé fin 2017 par la mobilisation de l'ensemble des InterAMAP à l'occasion de la refonte des orientations du mouvement des AMAP francilien.

7 réunions InterAMAP se sont tenues sur l'ensemble du territoire entre octobre et décembre, permettant à la fois de travailler sur les orientations et de relancer la dynamique locale sur des territoires où l'InterAMAP ne s'était pas réunie depuis un long moment.

C. DES TEMPS FORTS DE RENCONTRE

Après la grande fête aux Millonets en 2016, les groupes et paysan-ne-s en AMAP se sont retrouvés en 2017 à Toussacq, lieu symbolique au sein du Réseau puisqu'il représente à la fois le premier espace test

agricole francilien, à l'origine des Champs des Possibles, mais aussi la première ferme achetée par Terre de Liens en Île-de-France, et un lieu fort de construction d'une dynamique AMAP. Clément Fontvieille, paysan en AMAP, et sa compagne Stella ont accueilli une bonne centaine de personnes sur la ferme, pour échanger, danser, manger, écouter de la musique, assister à un théâtre-forum.

EN CHIFFRES :

- › 1 Kit Adhérent·e·s relais
- › 7 InterAMAP à l'occasion des orientations 2018-2020
- › 1 rencontre régionale des AMAP d'Île-de-France, 2 jours de fête
- › Une bonne centaine de personnes présentes à la Fête des AMAP

3. ACCOMPAGNER LES GROUPES AMAP

Mathilde Szalecki, chargée de mission, et Laurent Marbot, membre du collectif

A. UNE OFFRE DE FORMATIONS COLLECTIVES

Le Réseau des AMAP d'Île-de-France a continué en 2017 à proposer un catalogue de formations à destination des bénévoles amapien·ne·s, avec à la clé :

- **Un cycle de formations généraliste autour de l'agriculture (voir le Réseau qui pousse)**

- **La formation « Animer son partenariat AMAP » :**

Anciennement appelée « Responsables de groupes en AMAP », cette formation sur 2 jours a été organisée à 1 fois en 2017. L'occasion cette année encore de se pencher sur la vie du groupe (dynamique collective, répartition des rôles, communication au sein de l'AMAP...) à travers les retours d'expérience des participant·e·s, et sur la vie du partenariat (fondamentaux de l'agriculture paysanne, communication avec le ou la paysan·ne, calcul du coût de la part de récolte...)

- **La formation « Animation de réunions » :**

À deux occasions en 2017 des bénévoles amapien·ne·s ont eu l'opportunité de passer 3 soirs en compagnie de Jérôme Druon, du centre de formation ADDEL, afin de revenir sur les bases d'une réunion efficace. Il n'était nullement question ici de creuser des techniques d'animation participatives originales, mais bien de reprendre les fondamentaux garants d'une réunion réussie. Une formation qui trouve un équilibre entre apports théoriques et mises en pratique enrichissantes.

- **La formation « Devenir ambassadeur·rice du mouvement des AMAP » (voir le Réseau qui sème)**

B. DES BONNES PRATIQUES À SE PARTAGER

L'innovation et l'expérimentation de nouvelles pratiques sont essentielles dans les partenariats AMAP. L'objectif est d'optimiser constamment ce lien qui unit amapien·ne·s et paysan·ne·s en AMAP afin de participer ensemble au maintien et au développement de l'agriculture paysanne dans nos territoires.

En 2017, les partages d'expériences et de pratiques se sont poursuivis, à travers :

- › Les formations, et notamment la nouvelle formation Devenir Ambassadeur·rice du mouvement des AMAP »
- › Les ateliers, organisés lors de l'AG de mars 2017 et de la Fête des AMAP 2017
- › Les interAMAP

Par ailleurs, dans le cadre du chantier mené par le MIRAMAP « [Partage d'expériences en AMAP](#) », chantier auquel chacun·e peut [participer](#), deux expériences franciliennes ont été collectées :

- › [Le Paniers des Hameaux, une AMAP comme les autres et tellement unique, comme chacune \(78\)](#)
- › [Atelier participatif : Booster l'implication des amapiens en essayant la gouvernance partagée.](#)

C. MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE DES ACTIVITÉS DES AMAP

Si cet axe est principalement traité à l'échelle inter-régionale, le Réseau AMAP IdF, après avoir été à l'initiative d'une réflexion sur les moyens de paiement et les chèques en 2016, a lancé des échanges inter-régionaux en 2017 sur plusieurs sujets :

1-La facturation, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi Finances au 1/1/2018 (échanges toujours en cours à l'échelle inter-régionale) et ses éventuelles conséquences sur les paysan·ne·s en AMAP. Un article a été publié sur le sujet dans la lettre d'information.

Extrait de la lettre d'info Juin 2017

« Plusieurs AMAP nous ont (...) alerté·e·s sur la [nouvelle loi Fiscalité](#), qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018, et qui annonce que chaque rentrée d'argent (ex : encaissement de chèques) devra faire l'objet d'une facturation.

Certain·e·s paysan·ne·s ont alors alerté leurs AMAP sur leur incapacité à gérer une facturation trop lourde (nombre de factures équivalent au nombre de chèques reçus annuellement). Avant de crier au loup, il nous semble important de prendre le temps **d'analyser la nouvelle loi** (quelles interprétations ? quelle application ?) et de ne pas se précipiter dans des solutions qui pourraient **nuire au mouvement des AMAP, plutôt que de le faire grandir.**

(...) Pour les contrats qui courent de septembre à septembre, nous recommandons de **poursuivre la contractualisation sur les mêmes termes qu'habituellement** : chèques à l'ordre du ou de la paysan·ne, encaissés par le ou la paysan·ne. Mieux vaut faire un avenant au contrat si besoin était en janvier 2018, que de prendre des risques inutiles avant d'avoir toutes les clés en main. »

2-Le rappel du cadre spécifique des AMAP, suite à deux contrôles de la Direction de la Répression des Fraudes dans deux AMAP franciliennes.

Extrait de la lettre d'info Juin 2017

Un partenariat en vente directe : il n'y a donc **pas d'intermédiaire entre le paysan·ne et chaque amapien·ne**, signataires d'un contrat bipartite. (...) L'encaissement des chèques des amapien·ne·s par l'association et le reversement d'un chèque unique (mensuel, bimensuel, peu importe) aux paysan·ne·s partenaires [feraient] de **l'AMAP (...) un intermédiaire commercial, soumis de ce fait aux impôts commerciaux (TVA)**. [On] sortirait d'un système de vente directe, donnant ainsi du grain à moudre à ceux qui ont tenté de nous faire reconnaître comme associations à but lucratif générant une concurrence déloyale face aux commerçants et marchés voisins.

Et au-delà de la question fiscale, ce serait aller à contre sens de **plus de 15 ans d'engagement pour recréer des relations directes entre mangeur·se·s et producteur·trice·s.**

(...) **Le pré-paiement et la contractualisation des partenariats** : outre le caractère illégal de la vente au déballage¹ (sauf dérogations exceptionnelles suite à demande d'autorisation), **tout échange d'argent sur un lieu de livraison doit être évité**, afin de se prémunir d'une redevance et d'être considéré à but lucratif au regard du droit fiscal.

N'hésitez pas à lire sur ces différents sujets la [fiche Fiscalité du MIRAMAP](#) qui met en lumière les enjeux fiscaux, juridiques, et les pratiques à risque. »



Travail en binôme sur différentes problématiques rencontrées au sein d'un groupe en AMAP lors de la formation « Animer son partenariat AMAP » - ©AMAP IDF

4. ACCOMPAGNER LES PAYSAN·NE·S INSTALLÉ·E·S

Anne Lebec, chargée de mission, Eric Châtelet, Florent Sebban, Sophie Duplay, Laurent Marbot, membres du Collectif

En 2017 le Réseau a poursuivi ses actions d'accompagnement des paysan·ne·s installé·e·s. Il s'agit principalement de proposer un suivi complémentaire qui est déjà fait par les structures partenaires (Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France (GAB IdF) et les Champs des Possibles) et qui répond plus spécifiquement aux problématiques et besoins des paysan·ne·s en AMAP.

A. DE L'ULTRA LOCAL AU RÉGIONAL : DES ESPACES POUR ÉCHANGER ET CRÉER DES COOPÉRATIONS ENTRE PAYSAN·NE·S

● Les groupes d'échanges locaux

Les paysan·ne·s en AMAP ont toujours été assez isolé·e·s sur leurs fermes. Depuis quelques années la multiplication des installations commence à offrir un maillage un peu plus dense. Nous pouvons donc enfin imaginer de tisser des réseaux plus locaux afin de favoriser l'entraide.

Les GEL sont le pendant des InterAMAP mais ils sont « réservés » aux producteur·rice·s, cultivateur·rice·s ou éleveur·se·s. L'objectif est de

développer l'interconnaissance sur un territoire assez limité géographiquement (max 30km) afin de pouvoir échanger des savoirs, des coups de mains, mutualiser des outils voire des cultures, organiser des commandes groupées,... C'est une action menée conjointement avec le GAB, dont l'accompagnement est davantage tourné vers les questions techniques, alors que le réseau AMAP se concentre sur la gestion des partenariats mais aussi de façon plus large sur tous les aspects concernant l'entraide ou des réflexions diverses sur tous les aspects du métier de paysan·ne.

Nous sommes en phase de lancement de cette dynamique en organisant régulièrement des GEL en fin de journée : une visite de la ferme et un moment d'échange libre autour d'une collation. L'idée est ici de briser la glace afin de commencer à imaginer les actions qui sont susceptibles d'être mises en place.

● Les journées inter-paysans, à l'échelle régionale.

Elles permettent de rassembler de nombreux·ses paysan·ne·s en AMAP pour échanger autour de



20 paysan·ne·s en voyage d'études au Pays Basque - novembre 2017 - ©AMAP IdF

thématiques propres au partenariat AMAP : solidarité en cas d'aléas climatiques, liens avec les amapien-ne-s, contenu du panier, temps de travail...

En 2017, le Réseau a organisé une journée sur le thème du « temps de travail-rémunération-prix de panier », avec un total de 27 participants.

B. LES VOYAGES D'ÉTUDE : UN PETIT ET UN GRAND !

L'année 2017 a été riche en termes d'échanges inter-paysans avec l'organisation de deux voyages d'étude. Un premier d'une journée s'est déroulé à la ferme des Bayottes dans l'Oise. La ferme a été créée par 4 associé-e-s, dont Olivia, ancienne couvée des Champs des Possibles. Deux activités s'y côtoient, un élevage de vaches laitières avec transformation à la ferme et du maraîchage alimentant une AMAP en Île-de-France.

Des discussions nourries autour des thèmes du collectif paysan (atouts et contraintes) et de la diversification des productions (complémentarité agronomique et économique) ont eu lieu.

Autre point d'orgue de l'année : trois journées de rencontres paysannes dans le Pays Basque. Au total, 20 paysan-ne-s et entrepreneur-euse-s à l'essai ("couvée-s") et les 4 salarié-e-s du Réseau ont participé à ce voyage d'étude. Le programme était copieux et placé sous le thème de l'installation en collectif : 4 fermes et la chambre d'agriculture alternative visitées !

JOUR 1 - GAEC Piétométi, Ogeu les bains (1/1)

- Productions : maraîchage, céréales et transformation en pain.
- Surface : 20 ha dont 3 ha de maraîchage et 2000m² sous serre.
- Statut : GFA familial pour les terres, GAEC à 3 associés.
- Objectifs : comprendre la genèse du collectif, leur installation et leur organisation du travail à plusieurs (relations, organisation du travail, outils mis en place...).

JOUR 2 (1/2) - SCIC Garro, Mendiode

- Production : maraîchage.
- Surface : 7 ha et 3600m² et 3600m² sous serre.
- Statut : 3 salarié-e-s coopérateur-riche-s, 2 co-gérant-e-s bénévoles
- Objectifs : comprendre la construction du projet et du choix du format SCIC en lien avec les collectivités locales. Quelles sont les réalités économiques d'un tel système et quid de l'organisation du travail?

JOUR 2 (2/2) - Fermes de Francis Larrea, Mendiode

- Production : maraîchage et verger.
- Surface : 3 ha et 3600m² et 2000m² sous serre.
- Statut : exploitation individuelle + 1 salarié.

FOCUS:

La reconversion professionnelle de Francis, quel chiffre, quels choix stratégiques pour son installation? Quelle organisation du travail, et quid de ses choix en termes de mécanisation? Réflexion autour de la durabilité sociale du métier de paysan-ne.

JOUR 3 (1/2) - Chambre d'agriculture alternative (« Euskal Herriko Laborantza Ganbara »)

- Objectifs : rencontrer et échanger avec les acteurs de la « Chambre d'agriculture alternative ». Historique de la lutte de la Confédération paysanne locale et du mouvement citoyen, mise en place, stratégie d'action, fonctionnement et relation avec les autres acteurs agricoles.

JOUR 3 (2/2) - Ferme Xubialdea, Lasse

- Productions : vigne, maraîchage, élevage et fruits.
- Statut : 1 ferme partagée entre 3 familles.
- Objectifs : découvrir le choix du propriétaire vigneron de réorganiser sa ferme, de partager son foncier d'accueillir des paysan-ne-s « hors cadre familial » sur des ateliers nouveaux..

C. VERS DES FORMES COLLECTIVES AGRICOLES EN ÎLE-DE-FRANCE

L'accompagnement de « collectifs agricoles » est resté un axe prioritaire du Réseau AMAP IdF en 2017. Outre la mise en œuvre d'un voyage d'étude (voir supra), le Réseau a ainsi continué à développer un ensemble d'actions à cet effet :

- Recherche bibliographique, prise de contact avec les acteurs qui travaillent sur le sujet. Il s'agit notamment de Brigitte Chizelle, Virginie Rousselin (ATAG).
- Recherche de fermes collectives : Ferme de Ste Luce (38), EARL Lait Copain (11), Coopérative paysanne de Belêtre (37), Ferme de la Tournerie (87), Les maraîchers de la petite Claye (35), ferme de St Laurent (71) et GAEC Jointout (71).
- Formation/visite de ferme « S'installer en agriculture dans un cadre collectif et

coopératif » à la ferme de Belêtre - 1^{re} session le 6 nov (15 participants) et 2^e session organisée le 8 janv 2018 (car trop d'inscrits).

D. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES PAYSAN·NE·S

La solidarité est l'un des fondements du partenariat AMAP, elle a été à l'oeuvre en 2017 avec un soutien renforcé des amapien·ne·s envers leurs paysan·ne·s sur plusieurs fermes. Le Réseau a fait le choix d'accompagner deux paysans qui ont eu des difficultés de santé. Une solidarité s'est organisée entre eux et leurs amapien·ne·s et aussi avec d'autres paysan·ne·s du Réseau pour, entre autres, reprendre une partie du travail sur la ferme. Les actions de soutien entreprises par le Réseau ont été les suivantes :

- » Coordination de l'ensemble des actions de soutien direct sur la ferme
- » Accompagnement régulier par téléphone avec les AMAP partenaires
- » Réunions physiques avec les AMAP pour mettre en place un plan d'actions et suivi pour soutenir les fermes
- » Organisation de 4 réunions bilan et suites

Le Réseau s'est en outre appuyé sur le savoir d'autres organisations comme Solidarités paysans et la FADEAR. Enfin, ces actions de solidarité ont permis de nourrir une réflexion globale sur l'approche « entraide sur une ferme avec les paysan·ne·s, avec les amapien·ne·s ? ». Un atelier « S'absenter de sa ferme, pourquoi, comment ? » a d'ailleurs été développé en filigrane de ces réflexions et actions.

E. LES PAYSANNES EN AMAP

Initié lors du second semestre 2017, « Les paysannes en AMAP » constitue un nouveau chantier du Réseau. C'est l'arrivée d'une stagiaire, Margaux Vessié, qui a permis de lancer des travaux sur cette question. A l'issue d'une première recherche bibliographique, qui a montré que ces questionnements demeuraient embryonnaires en France, Margaux a effectué une enquête de terrain. Sur la base d'un questionnaire élaboré en lien avec ses référent·e·s salariée et administrateur·ice·s elle a mené une quinzaine d'entretiens avec des paysannes en AMAP à travers l'Île-de-France.

Une compilation des principaux enseignements de ces entretiens sera proposée début 2018 sous un format 4 pages. Par ailleurs, une réunion de

Témoignage d'Alice Fumagalli suite au voyage d'études :

« On m'appelle le «Réseau AMAP IdF» mais mon vrai nom c'est « Tentative de partages fructueux »

On a tous notre réseau, à notre façon, avec nos envies, nos humeurs et nos désirs.

Il est ce qu'il contient et deviendra ce que nous y mettrons.

C'est une invitation alors : Discutez, pensez, partagez, renversez, rêvez, craquez...

INVITEZ VOUS.»

Et les discussions dans le train du retour ont permis de définir, d'ores et déjà, le lieu du voyage d'étude 2018 : l'Alsace !

restitution et d'échange à destination des paysannes en AMAP a eu lieu le 22 janvier. Le Réseau souhaite poursuivre ces travaux d'ores et déjà très riches et enrichissants pour les années à venir...



5. ACCOMPAGNER LES PARTENARIATS EN COURS : AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES ET PARTAGE ENTRE PAIRS

Evelyne Boulongne et Laurent Marbot, membres du Collectif

En l'absence de la chargée de mission Ethique, nous avons réorienté les actions liées à l'amélioration des pratiques en 2017 :

A. L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTENARIATS EN DIFFICULTÉ

Le Réseau a été contacté à plusieurs reprises afin d'aider des partenariats à passer des caps difficiles. La Commission Éthique composée de paysan·ne·s, d'amapien·ne·s et de la chargée de mission Accompagnement des groupes a répondu aux demandes pressantes. En mettant à profit leur expérience et leur regard extérieur, le dialogue entre des membres de la commission et les groupes ou les paysan·nes a permis à ces partena-

riats en difficulté de prendre du recul, d'élargir un peu les points de vue, d'imaginer les solutions,

Ce type d'accompagnement « individuel » est efficace mais très chronophage pour les salarié·e·s et les bénévoles du réseau. On ne peut donc y avoir recours trop souvent. Améliorer les échanges de pratiques dans les InterAMAP et les rencontres locales, diversifier les formations, développer les outils d'auto-formation et les centres de ressources, paraît un meilleur usage du temps des membres du réseau, au vu de leur nombre actuel.



Atelier "Gouvernance partagée en AMAP" à l'occasion de la Fête 2017 des AMAP à Toussacq - ©AMAP IdF

B. MOBILISER DANS LES AMAP AVEC UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Comment augmenter l'implication des amapien·ne·s pour qu'ils participent davantage à la vie de l'association et aux visites ou au coup de main dans les fermes est une question récurrente dans les AMAP. Comment guider les adhérent·e·s « consommateur·rice·s » vers une prise de conscience élargie des enjeux alimentaires et agricoles? Comment amener les milliers d'amapien·ne·s francilien·ne·s vers plus de mobilisation citoyenne, pour engager les alternatives dans l'agriculture, l'environnement, la distribution ?

Un groupe de travail (GT) s'est créé pour explorer une piste : mieux impliquer les adhérents dans l'association pour mieux partager tous les enjeux, locaux et généraux.

A l'aide du MOOC sur la Gouvernance partagée produit par l'Université Du Nous (UDN) et le mouvement Colibris, le GT Gouvernance organise en 2017 et 2018 cinq ateliers d'échanges et de construction d'expériences pratiques: installer une démocratie horizontale efficace. Par exemple: constituer l'association avec une direction collégiale, organiser l'association en cercles de travail entièrement responsables de leurs missions avec un "cercle cœur" de coordination, définir un cadre

de sécurité et accueillir tous les points de vue, bien intégrer et célébrer, décider par consentement etc.

Le GT Gouvernance a organisé un premier atelier sur la technique des 6 chapeaux de Bono lors de la Fête des AMAP du 30/09/17 et 16 participant·e·s ont activement échangé leurs points de vue sur l'organisation collective de leur AMAP.

Au menu des quatre autres ateliers : les organigrammes, le cadre de sécurité, les réunions efficaces, ou encore la prise de parole. Les invitations à ces soirées/dîners/ateliers et les comptes rendus sont publiés dans les lettres mensuelles du Réseau.



Imprimeur : h2impression

Rédacteurs :
membres du Collectif et salarié-e-s du Réseau AMAP IDF

Graphiste : Marie Poirier
Édition : Gianni Giuliani

Mars 2018



Membres du :



Financiers :

Mundo-M • 47 Av. Pasteur • 93100 Montreuil
Téléphone : 09-52-91-79-95 • mail : contact@amap-idf.org
<http://www.amap-idf.org>